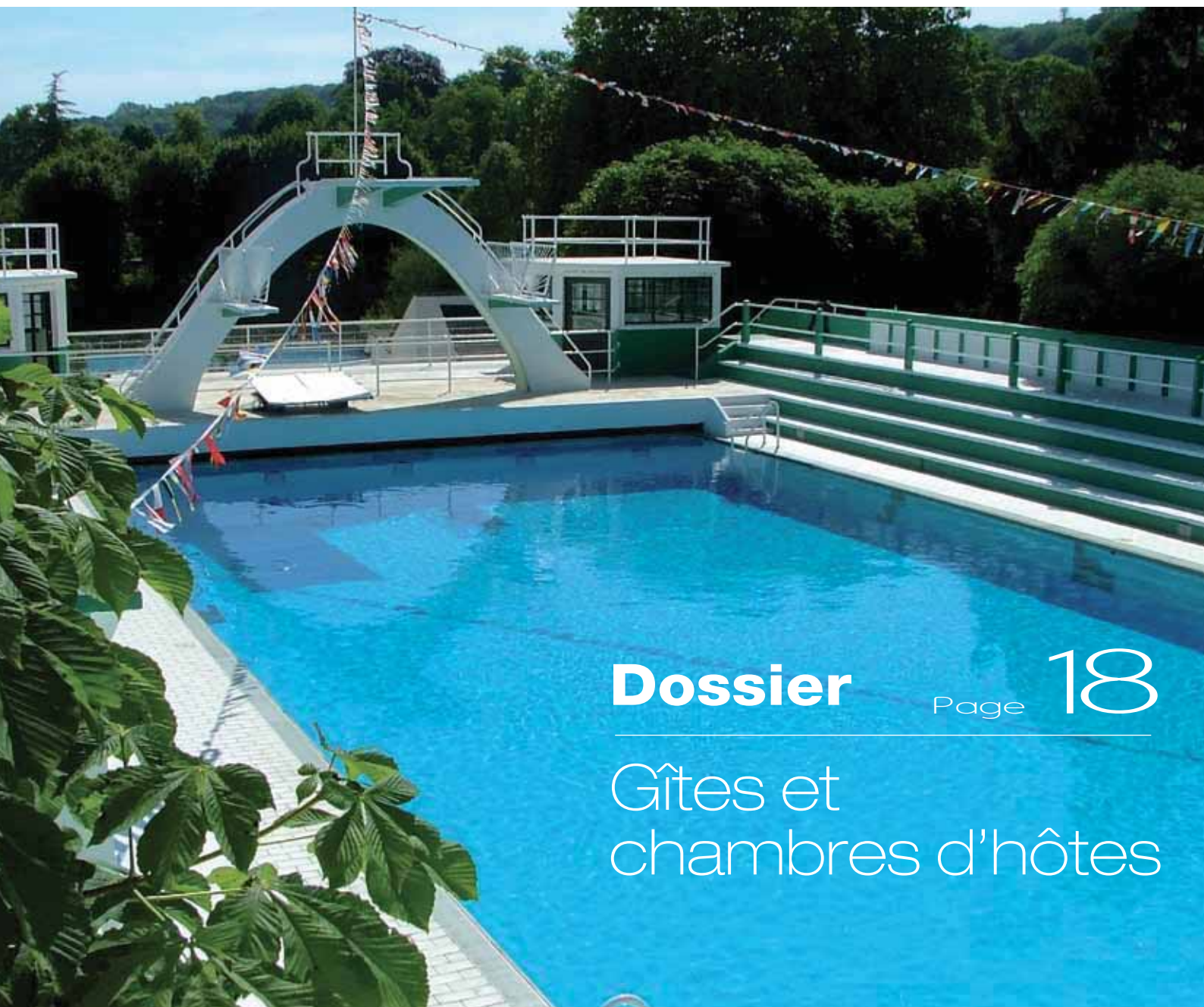


Regards

de
L'Isle-Adam



Dossier Page **18**

Gîtes et
chambres d'hôtes

P. **20**

Les journées du Patrimoine
le 15 et 16 septembre
« Le patrimoine naturel adamois »

P. **26**

Une journée type
à l'accueil de loisirs
Jean-Paul Nombrot

Réduction applicable sur les prix affichés en magasin jusqu'au 31/07/2012 pour l'achat d'une monture de marque optique + 2 verres correcteurs. 2^e paire offerte : monture *Excellence* + 2 verres organiques blancs unifocaux ou progressifs (-8.6 cyl.4 de correction identique à la paire achetée). Hors forfaits et non cumulable. Conditions en magasin. Magasins franchisés

-40%
**TOUTES
MARQUES**

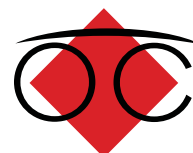


**Montures
et verres optiques**
+ 2^e paire offerte



Retrouvez notre
actualité sur facebook !

www.optical-center.com



**OPTICAL
CENTER**

OPTIQUE & AUDITION

Révérons notre acuité humaine.

L'ISLE ADAM

01 34 08 06 86

OPTIQUE

ZAC du grand Val - Av. de Tilsit

À côté de La Halle et face à Kiabi

SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

OPTIQUE & AUDITION

01 34 19 46 55

7jours/7 9h/24h



Aire de jeux couverte

**Commandez par internet
www.gomcdo.fr**

Tél. : 01 34 08 04 97

**Centre commercial du Grand Val
95290 L'Isle-Adam**

Palissade Publicité

Communication, annonces,
événements...

Faites rimer créativité
et proximité !



Tél. 01 34 08 20 21
L'ISLE - ADAM

palissade.publicite@wanadoo.fr

**Pour toutes vos insertions
publicitaires dans
Regards de l'Isle-Adam**



Tél. : 06 87 83 64 20

Sommaire

Édito



Chères Adamoises, Chers Adamois,

Depuis trois ans, la gestion communale se fait dans le contexte de la crise économique et financière mondiale et notamment de la crise de l'euro et du surendettement des Etats. Il nous faut prendre ces considérations en compte dans la gestion quotidienne de notre commune.

D'abord notons qu'à la différence de l'Etat, les communes ne peuvent pas avoir un budget de fonctionnement déficitaire. Il doit toujours être équilibré. C'est le cas de notre budget 2012.

Malgré la diminution de certaines dotations budgétaires ou autres subventions dont la commune est bénéficiaire, **j'ai décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux jusqu'à la fin de ce mandat.** En effet, il n'est pas question d'aggraver les difficultés que rencontrent certains Adamois en matière de pouvoir d'achat.

C'est pourquoi le budget de fonctionnement a fait l'objet, comme les années passées, d'une préparation scrupuleuse afin de limiter au maximum les dépenses sans entraver la qualité et l'efficacité des services communaux que chacun est en droit d'attendre.

Le but est de poursuivre, en privilégiant l'autofinancement, les investissements dans les équipements nécessaires.

C'est justement pour investir que les communes empruntent et c'est normal. Or l'endettement par habitant de l'Isle-Adam est légèrement inférieur à la moyenne nationale des villes de notre taille.

Cependant, je tiens à rester prudent en cette période de crise économique. J'ai, par conséquent pris, aussi **la décision de ne pas recourir à l'emprunt jusqu'à la fin de ce mandat.** Notre marge d'autofinancement nous permet de répondre à nos engagements et de poursuivre nos projets sans avoirs recours à l'emprunt. Nous poursuivons notamment intensément notre programme de réfection de voirie jusqu'en 2014.

Dans ce contexte de crise, il n'est pas question de se résigner mais bien au contraire de faire preuve d'imagination, de vigilance et de détermination !

Bien à vous.

Axel Poniatowski

Axel Poniatowski

03	Édito
04 > 05	Vie municipale
06 > 09	Budget 2012
10 > 11	Manifestations à venir
12 > 13	Sport
14 > 15	Environnement
16 > 17	Vie sociale
18 > 19	Dossier : Gîtes et chambres d'hôtes
20 > 22	Vie culturelle Les journées du Patrimoine
23	Internet
24 > 26	Enfance / Vie scolaire Une journée type à l'accueil de loisirs Jean-Paul Nombrot
27	Urbanisme
28 > 29	Vie pratique
30	Voirie
31 > 33	Rétrospective
35	État civil
35	Agenda

- Directeur de la Publication : Axel Poniatowski
- Rédacteur en chef : Danielle Porthé
- Attachées de communication : Emilie Colomer / Jeanne Irzenski
- Réalisation : Palissade Publicité - 01 34 08 20 21
- Photographe : Emilie Colomer
- Imprimerie Blaisot L'Isle-Adam - 01 34 69 11 46
- Régie publicitaire : LMC Conseil - 06 87 83 64 20
- Distribution : Association «Porte à Porte»
- Dépôt légal : ISSN N° 1157-6804
- Bulletin Municipal imprimé à 6750 exemplaires
Imprimé sur papier 100 % recyclé
- Mairie de L'Isle-Adam
45 Grande Rue - Tél. 01 34 08 19 19
- Couverture : bassin-record, Plage de L'Isle-Adam

Conseils Municipaux

Comptes-rendus des 10 février et 23 mars 2012

Vous trouverez ci-après, les principaux éléments des Conseils Municipaux.

Les décisions du Maire ont permis d'officialiser les points suivants :

- L'attribution du marché d'entretien et de maintenance des bouches et poteaux d'incendie à la société Lyonnaise des Eaux.
- La convention avec l'Etat pour recevoir une subvention de fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage.
- La convention avec le SIAPIA pour prendre en charge la construction d'un égout d'eaux pluviales pour l'aire d'accueil des gens du voyage.
- La souscription de différents contrats de maintenance de logiciels.
- L'attribution des prestations d'entretien d'espaces verts à l'E.S.A.T. Avenir.
- L'attribution du bail de voirie pour une période de 4 ans à la société DTP2I.
- L'attribution du marché de fournitures scolaires à la société Buro pour une période de 3 ans.
- L'attribution du marché de nettoyage des trottoirs et du mobilier urbain dans le centre-ville à la société TVnet.
- L'attribution du marché de réfection des toboggans de la Plage à la société AQUA-TECH.
- L'attribution d'un marché relatif à l'achat d'un véhicule poids lourd 15 tonnes, équipé d'une grue hydraulique, à la société Guichard Véhicules Industriels.

Les Conseils Municipaux ont adopté les points suivants :

- La révision de la convention entre les communes de L'Isle-Adam et de Parmain pour la mise à disposition de places en crèche familiale.
- Le rattachement à la procédure de passation d'une convention avec le CIG dans le cadre de la participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire des agents de la collectivité.
- La modification des statuts du syndicat intercommunal de transport d'élèves.
- La demande d'une subvention au titre de la réserve parlementaire de Monsieur Poniatowski pour l'installation de panneaux d'information électroniques.
- Les comptes administratifs de la Ville et de la Plage qui se soldent par des excédents nets de 880 445,79 € pour la Ville et 28 671,84 € pour la Plage.
- Le vote des taux d'imposition sans changement par rapport à 2011.
- Les nouveaux tarifs mis en place au 1^{er} avril 2012.
- Le barème de la C.A.F. pour les participations familiales.
- La demande de subvention auprès de l'Etat pour obtenir la dotation d'équipements des territoires ruraux pour les investissements 2012 éligibles à cette dotation.

Dates des prochains Conseils Municipaux : 13 juillet, 19 octobre et 21 décembre à 19 heures dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Les comptes-rendus des Conseils Municipaux sont consultables intégralement en mairie et sur le site www.ville-isle-adam.fr.



Décoration

Le 26 mars en présence d'Axel Poniatowski, Roselyne Bachelot, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale a décerné le titre de chevalier de l'Ordre National du Mérite à Danielle Porthé, adjointe aux affaires culturelles et à la communication et Chantal Villalard, adjointe aux espaces verts, environnement et événementiel.

Tribune d'expression

« UNION POUR L'ISLE-ADAM VILLE PARC »



Interview de Chantal Villard, adjointe chargée des Espaces verts / Environnement / Événementiel

■ L'Isle-Adam ville-parc n'est pas un vain mot ?

En effet la superficie d'espaces entretenue par nos soins est passée de 90 à 95 ha, suite aux nouveaux aménagements : château Conti, rue Pierre Terver ainsi que la création et l'entretien de la mare écologique située derrière le rond-point des Héros de la Résistance (en collaboration avec l'I.A.S.E.F.).

■ Cela entraîne-t-il des changements ?

Bien évidemment car souhaitant que nos jardiniers puissent continuer leur travail de création et d'entretien avec toujours autant de soin, nous avons dû augmenter la sous-traitance.

■ Le nombre d'heures sous-traitées varie selon les saisons ?

Le temps fort est bien entendu l'été avec le volume de tonte de plus en plus important. L'automne est cependant chargé lui aussi à cause des élagages de nombreux arbres d'alignement. À ce sujet d'ailleurs, deux agents ont été formés récemment au petit élagage.

■ Y a-t-il d'autres innovations aux Espaces verts ?

Oui, nous avons souhaité, dans le but notamment d'éviter les nuisances sonores aux riverains, ne plus traiter les déchets végétaux. Ils sont évacués à la déchetterie de Champagne-sur-Oise. D'autre part une zone de biodiversité dans l'environnement du port est en cours de réflexion depuis déjà quelques mois.

■ L'événementiel fait aussi partie de vos attributions.

Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

Nos grandes manifestations rencontrent un succès de plus en plus grand ! Je ne m'attarderai pas sur le carnaval qui est un des plus importants d'Ile-de-France.

La Foire horticole se déroule désormais 2 fois par an. N'oublions pas le spectacle musical pyrotechnique du 13 juillet aux étangs de la Garenne qui draine des milliers de spectateurs. Gros succès encore pour les chants de Noël qui se terminent sur l'embrasement du Castelrose pour la plus grande joie de tous ! En 2013 nous avons à nouveau le Forum des métiers, le Salon de l'auto, la fête de la campagne.

Enfin, je voudrais terminer en remerciant tous les bénévoles, les associations et le personnel, particulièrement dévoué des fêtes sans qui, nous ne pourrions mener à bien ces grands projets.

« UN NOUVEAU SOUFFLE POUR L'ISLE-ADAM »

Tribune de l'opposition

Avec la Droite les augmentations continuent...

Lors du Conseil municipal du 23 mars 2012, la majorité a voté l'augmentation des tarifs municipaux (contre : nos 4 voix). Hausses comprises entre 2 et 14 %, exemple :

- une entrée adulte à la plage 6,40 € au lieu de 6,20 € soit + 3,25 % pour un Adamois
- une demi-journée atelier-enfant au musée 4 € au lieu de 3,50 € soit 14,3 % d'augmentation.

Si la ville n'augmente pas ses taux des impôts locaux, c'est le Conseil général qui s'en charge avec + 40 % pour la taxe foncière votée le 13 avril 2012 par la majorité UMP. Cette mesure touchera tous les Adamois.



Echos de campagne

Les élus de Gauche de l'Isle-Adam, avec les adhérents et les sympathisants du Parti Socialiste ont participé à la campagne des Présidentielles pour le candidat « François Hollande ».

Vous nous avez rencontré sur le marché le dimanche matin et parfois même en présence du candidat lui-même comme il apparaît ici sur la photo entouré des deux conseillères municipales, Michèle Renou et Violaine Gabut



Aujourd'hui, François Hollande est le président des tous les Français

Nous lui faisons confiance pour les 5 ans à venir pour une unité nationale retrouvée, un modèle social renouvelé, une croissance qui nous sortira de la crise... Les tâches seront ardues et multiples. Nous souhaitons de bonnes vacances à tous.

Budget 2012

Afin de permettre aux équipes municipales d'engager dès le début du nouvel exercice les actions programmées pour l'exercice 2012, le Conseil Municipal a délibéré en décembre sur le budget primitif (BP) de la Ville.

Celui-ci a été approuvé par 29 voix « pour » et 4 « contre »

Après validation des comptes 2011 de la Ville et de la Plage par le Receveur Municipal, ce budget primitif 2012 a été complété et approuvé dans les mêmes conditions par le Conseil municipal le 23 mars 2012 dans le cadre d'une décision modificative (DM).

Le budget 2012 se caractérise par :

- Le maintien de taux d'imposition équivalent à ceux de 2010 et 2011.
- La maîtrise des dépenses de fonctionnement qui sont en baisse à périmètre constant.
- L'accroissement significatif des transferts du fonctionnement vers l'investissement.
- La priorité donnée en matière d'investissements à l'amélioration de la Voirie.
- La poursuite du désendettement, engagé il y a de nombreux exercices et amplifié depuis 2011.

Le budget de fonctionnement

Recettes de fonctionnement

Elles proviennent essentiellement de 4 sources :

- **Les impôts et taxes** dont les recettes prévues s'élèvent à 11 748 428 €. (Y inclus une modification dans la présentation du budget concernant 481 210 € d'atténuation de charge qui jusqu'alors était déduite des recettes par les services fiscaux). Or cet effet périmètre l'évolution réelle des recettes est en progression de 9,2 %.

Cette progression des recettes attendues provient de l'augmentation des bases décidées au plan national, de la nouvelle répartition des recettes fiscales liée à la suppression de la taxe professionnelle et surtout de l'augmentation du parc immobilier de la Ville.

À noter que les taux d'imposition fixés par le Conseil Municipal sont à nouveaux stables pour 2012.

- **Les dotations, subventions** qui devraient dégager : 4 341 734 € de recettes en diminution de 3,8 % confirmant le dégageant progressif de l'Etat.

Ces subventions proviennent de la Région ou du Département et de la Caisse d'Allocations Familiales, ainsi que la participation de la ville de Parmain pour les prestations que nous lui fournissons.

- **Les participations des familles relatives aux dépenses périscolaires et sociales ainsi que les recettes de la billetterie** (musée, bibliothèque...). Pour 2012 les recettes de cette nature (produits des services et de gestion) sont attendues à hauteur de 1 336 068 € (-3,1 %).

- **L'excédent de résultats de l'exercice précédent : 880 445 €**, conséquence de la maîtrise des dépenses et de recettes aléatoires non inscrites.

Recettes de fonctionnement				
Nature	2011 BP + DM	BP 2012	2012 BP + DM	Evolution BP + DM N/N-1
Produits des services & de gestions	1 378 218 €	1 336 068 €	1 336 068 €	- 3,1 %
Impôts & taxes	10 306 495 €	11 545 500 €	* 11 748 428 €	+ 13,9 %
Dotations, subventions & participations	4 514 050 €	4 341 734 €	4 341 734 €	- 3,8 %
Atténuations de charges	124 000 €	134 000 €	134 000 €	+ 8,1 %
Produits financiers	3 300 €	3 000 €	3 000 €	ns
Excédent exercice précédent (résultat N-1 affecté)	569 924 €		880 445 €	+ 54,5 %
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	16 895 987 €	17 360 302 €	18 443 675 €	+ 9.2 %

En pourcentage l'ensemble des recettes perçues s'articule ainsi :

- Impôts et Taxes 63,7 %
- Dotations, Subventions . . . 23,5 %
- Participations des familles
« enfance » 7,2 %
- Produits divers 0,7 %
- Excédent de l'exercice
précédent 4,8 %

* Dont 481 210 € correspondent à une modification de la présentation des comptes municipaux

Dépenses de fonctionnement

Ces dépenses sont pour l'essentiel relatives à :

- **Des charges à caractère général : 4 391 644 €** (achat de fournitures et de petits matériels, transports scolaires, fluides, entretien des espaces verts etc...) en réduction de 1,3 %.
- **Des charges de gestion courante : 2 080 859 €** (contributions de la Ville à différents syndicats, piscine, assainissement...) au budget de la Plage et l'attribution de subventions au CCAS et aux associations adamoises en progression de 1,8 %.
- **La rémunération du personnel municipal pour un total de 7 239 080 €**, en baisse de 1,5 % du fait de départs non remplacés et malgré la création de 2 postes de policiers municipaux supplémentaires.
- **Les dépenses d'intérêts d'emprunts 465 600 €** en diminution de 9,1 % du fait du désendettement important réalisé en 2011 et qui va se poursuivre en 2012.
- **La charge d'entraide entre les communes (FNGIR) : 481 210 €** qui jusqu'alors venait en déduction des recettes de fonctionnement.

En pourcentage la répartition prévisionnelle par destination des dépenses de fonctionnement s'articule ainsi :

■ Services à l'enfance	24,5 %
■ Bâtiments municipaux, entretien, fluides	12,8 %
■ Services à la population	12,2 %
■ Voirie et propreté	11,6 %
■ Entretien des équipements sportifs, plage	9,7 %
■ Dépenses sociales	7,1 %
■ Entretien des espaces verts	6,9 %
■ Dépenses culturelles	5,1 %
■ Intérêts des emprunts	3,2 %
■ Fêtes et cérémonies	2,8 %
■ Autres dépenses diverses	4,1 %

Les dépenses réelles de fonctionnement prévues en 2012 s'élèvent à 14 662 202 €.

À structure comparable (hors modification comptable relative à la présentation nouvelle des charges d'entraide entre les communes FNGIR) **les dépenses réelles de fonctionnement sont en baisse de 1,52 %.**

La bonne maîtrise de ces dépenses par les différents services de la Ville permet de dégager une solde très supérieur à celui de l'an passé vers la section d'investissement, ce transfert augmente de plus de 62 % par rapport à 2011 et s'élève à 3 365 473 €.

Dépenses de fonctionnement

Nature	2011 BP + DM	BP 2012	2012 BP + DM	Evolution BP + DM N/N-1
Charges à caractère général	4 450 874 €	4 335 760 €	4 391 644 €	- 1,3 %
Charges de gestion courante	2 044 074 €	1 996 019 €	2 080 859 €	+ 1,8 %
Charges de personnel	7 348 890 €	6 839 080 €	7 239 080 €	- 1,5 %
Atténuation de produits et charges FNGIR	39 300 €	481 210 €	473 386 €	NS
Charges financières (intérêts des emprunts)	511 500 €	465 000 €	465 000 €	- 9,1 %
Charges exceptionnelles	12 932 €	12 233 €	12 233 €	- 5,4 %
Dépenses réelles de fonctionnement	14 407 570 €	14 129 302 €	14 662 202 €	+ 1,8 %
Opérations d'ordre de transferts :				
Dont amortissements	422 000 €	416 000 €	416 000 €	-1,4 %
Virement à la section d'Investissement	2 066 417 €	2 815 000 €	3 365 473 €	+ 62,9 %
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	16 895 987 €	17 360 302 €	18 443 675 €	9,2 %

Le budget d'investissement

Malgré un virement important de la section de fonctionnement vers le budget d'investissement le budget primitif d'investissement est en diminution de près de 12,5 %.

Revenant de 5 040 296 € en 2011 à 4 415 000 €.

Le budget global d'investissement 2012, en tenant compte des opérations engagées en 2011 mais non encore terminées ou soldées, s'élève à 11 612 507 € contre 13 759 199 € en 2011.

Recettes d'investissement

Comme en 2011 aucun emprunt nouveau ne sera sollicité en 2012 pour financer les nouveaux investissements prévus.

Ces recettes comprennent pour l'essentiel :

- **Le virement de la section de fonctionnement et les amortissements : 3 781 473 €**, en progression de 55,6 % par rapport à l'an dernier.
- **Le produit des cessions de terrains et de commerces préemptés : 2 610 250 €** qui n'ont pu être réalisés en 2011 et sont donc reportées en 2012.
- **Les subventions : 3 180 687** dont seulement 504 000 € générées au titre du budget 2012 en provenance de l'Etat, de la Région et du Département.
- **Les taxes locales d'équipement et le FCTVA : 800 000 €** ce qui correspond au remboursement de la TVA sur les dépenses d'investissements réalisées en 2011.

Recettes d'investissement				
Nature	2011 BP + DM	BP 2012	2012 BP + DM	Evolution BP + DM N/N-1
Virement de la section de fonctionnement	2 066 417 €	2 815 000 €	3 365 473 €	+ 62,9 %
Amortissements	422 000 €	416 000 €	416 000 €	- 1,4 %
Produits de cessions	3 832 939 €	0 €	2 610 250 €	- 31,9 %
Subventions reçues	3 332 500 €	373 000 €	3 180 687 €	- 4,6 %
Dépôts et cautionnements	9 500 €	11 000 €	11 000 €	+ 15,8 %
F.C.T.V.A.	690 000 €	700 000 €	700 000 €	+ 1,5 %
T.L.E.	86 100 €	100 000 €	100 000 €	+ 16,1 %
Opérations pour compte de tiers	238 434 €	0 €	0 €	NS
Excédent de fonctionnement (affectation)	3 081 309 €	- €	1 229 097 €	- 60,1 %
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	13 759 199 €	4 415 000 €	11 612 507 €	- 15,6 %

Dépenses d'investissement

Ces dépenses comprennent pour l'essentiel :

- **Des dépenses nouvelles d'équipement : 3 881 441 € dont plus des deux tiers pour des travaux d'éclairage et de voirie**, le reste des investissements nouveaux concernant la réhabilitation de la seconde passerelle de l'Oise, des travaux dans les écoles, la création d'un puits, le curage de l'étang du Pavillon chinois, la poursuite de l'aménagement du château Conti etc...
- **À ces dépenses s'ajoute le solde des opérations engagées mais non encore terminées soit 5 308 624 €** comme les travaux du centre sportif Amélie Mauresmo, du château Conti ou des travaux d'assainissement dans plusieurs quartiers de la ville et l'aménagement des berges de l'Oise.
- **L'acquisition de matériels et terrains : 523 000 €** concernant notamment l'achat de véhicules pour les services voirie et espaces verts, de motos pour la police municipale, de matériel informatique pour remplacer l'ensemble du parc dont disposent les écoles maternelles et primaires, et la rénovation du standard téléphonique de la ville.
- **Le remboursement des annuités d'emprunts pour un total 1 063 000 € sans recours corrélatif à un emprunt nouveau** confirmant et amplifiant ainsi la poursuite du désendettement de la Ville.
- **Des frais d'études pour 132 000 €** permettant de préparer le futur Contrat Régional et terminer les projets du Contrat Départemental.

Dépenses d'investissement				
Nature	2011 BP + DM	BP 2012	2012 BP + DM	Evolution BP + DM N/N-1
Résultat d'Investissement exercice précédent	2 619 269 €	0 €	675 441 €	- 74,2 %
Frais d'études	24 000 €	60 000 €	147 000 €	+ 510 %
Subventions d'équipement versées	16 000 €	14 000 €	14 000 €	- 12,5 %
Dépenses d'équipement (acquisitions + travaux)	9 811 979 €	3 278 000 €	9 713 065 €	- 1 %
Remboursement du capital des emprunts	1 049 516 €	1 063 000 €	1 063 000 €	+ 1,3 %
Opérations pour compte de tiers	238 434 €	0 €	0 €	NS
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	13 759 199 €	4 415 000 €	11 612 507 €	-15,6 %

Budget de la Plage

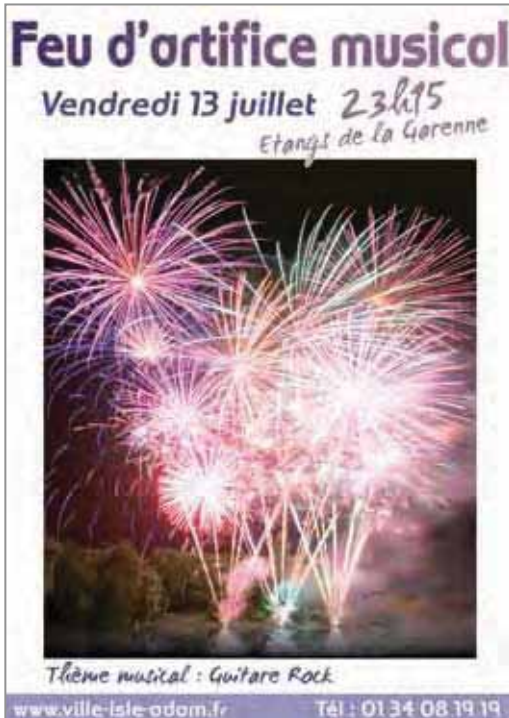
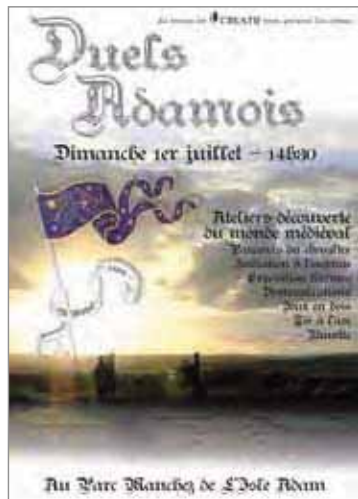
La plage de l'Isle-Adam, importante base de loisirs, attire Adamois et autres visiteurs durant 3 mois de l'année, des travaux d'investissements importants sont programmés sur plusieurs années afin d'en assurer la pérennité.

En 2012 les principaux investissements réalisés sur ce site concerneront la fin de la rénovation du bassin record, la réfection du quai des barques et pédalos et le remplacement des toboggans aquatiques.

17^e Duels adamois

Dimanche 1^{er} juillet

À 14h30 au parc Manchez.



Spectacle pyrotechnique

Vendredi 13 juillet

À 23h15 grand spectacle pyrotechnique sur le thème musical de la guitare rock aux étangs de la Garenne.

Forum des associations

Samedi 8 septembre

Centre Amélie Mauresmo de 10h à 18h.

Plus de 80 associations y sont présentes chaque année, dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs, de l'environnement et du bénévolat solidaire ; il offre à chaque Adamois la possibilité de se renseigner et de s'inscrire pour l'année scolaire 2012-2013.

L'espace d'une journée, ce forum représente le carrefour de rencontres et d'échanges autour de thèmes aussi variés que la musique, l'escrime, la plongée ou le yachting. C'est également l'occasion de faire plus ample connaissance avec les animateurs toujours très dynamiques du tissu associatif local, ou bien celle de se voir présenter des activités.



Anniversaire de la Libération de l'Isle-Adam

Jeudi 30 août

Commémoration par l'Union Nationale des Combattants (UNC).
Renseignements : 01 34 08 20 82



Bourse aux vêtements

du 24 au 28 septembre

Organisée par l'A.F.I.A.P.
à la Maison de L'Isle-Adam.
Renseignements : 01 34 69 30 68

Brocante des enfants

Dimanche 7 octobre

École Balzac par les A.V.F.



Foire horticole

**Samedi 6 et
dimanche 7 octobre**

Parc Manchez de 10h à 18h.

Renseignements : 01 34 08 19 19



Comédie musicale

**Du 12 au 14,
du 19 au 21 et
du 26 au 28 octobre**

Par le C.S.L. à la Maison
de L'Isle-Adam.

Renseignements : 01 34 69 18 32

L'Office de Tourisme

**L'Office de Tourisme de L'Isle-Adam
a le sourire et le sens de l'accueil...**

L'Office de Tourisme de L'Isle-Adam est cette année le lauréat du concours « Accueil et Sourire » organisé par la Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'initiative (FROTSI) d'Ile-de-France. L'équipe s'est vue remettre ce 1er prix le mardi 3 avril au parc floral de Vincennes lors d'une cérémonie animée par M. Berthet, président de la FROTSI.

Ce prix récompense ainsi toute une équipe qui accueille avec sourire et professionnalisme plus de 30 000 visiteurs par an.



Les croisières au départ de L'Isle-Adam : nouvelle saison.

Depuis le mois d'avril, l'Office de Tourisme vous propose des croisières à thèmes sur l'Oise. Un périple commenté au départ de L'Isle-Adam pour la 8^e année consécutive, qui ravira petits et grands.

Entre découverte du patrimoine hydraulique, dégustation des produits du terroir et croisières musicales ou apéritives, il y en aura pour tous les goûts.

Ces croisières permettront de découvrir les richesses naturelles du bord de l'Oise. L'Office dispose d'un nouveau bateau, le Dupré, baptisé ainsi en hommage au peintre adamois, chef de file de l'école des bords de l'Oise. Ce bateau de promenade et de réception peut accueillir à son bord 75 personnes.

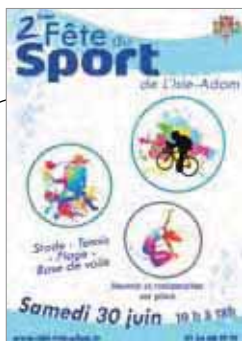
Il est fortement recommandé de réserver à l'avance en contactant l'Office de Tourisme et profiter ainsi de tarifs préférentiels. Il est également possible de se procurer des billets à l'embarcadere du quai de l'Oise le jour même sous réserve de disponibilités.



**Journées Jardins 2012 organisées par le Ministère de la Culture
et de la Communication le week-end du 2 et 3 juin**

L'Isle-Adam est une oasis de verdure, avec 79 m² d'espace vert par habitant. Ses nombreux parcs et jardins, invitent à la promenade et à la flânerie.

A l'occasion des Journées «Rendez-vous aux Jardins» des animations ont été organisées sur plusieurs sites.



2^e Fête du Sport

Samedi 30 juin

À l'issue de la journée, le maire remettra les récompenses aux sportifs.

Programme des démonstrations	
STADE	PLAGE
10h ABC Street sports	14h Water-polo
11h Ecole de rugby	15h Baptêmes de plongée (entrée plage obligatoire)
11h30 Gymnastique sportive	
13h Majorettes	CLUB DE VOILE
13h30 Football	Baptêmes de voile toute l'après-midi
14h ABC Street sports	
14h Escrime	TENNIS
14h30 Judo	Tennis (en démonstration permanente)
15h Boxe française	Badminton (en démonstration permanente)
15h30 Aïkido	
16h Athlétisme	
16h30 Force athlétique	
17h Gymnastique volontaire	

Buvette et Restauration sur place par le comité des fêtes

Ouverture de la Plage

Jusqu'au 2 septembre de 10h à 19h

Activités : baignade, toboggans aquatiques, canoës, barques, pédal'eau, mini-golf, tennis, structures gonflables, animations jeunesse... Le revêtement des 2 toboggans aquatiques a été refait à neuf pour la saison.

Carte de Plage pour les Adamois : voir « Vie Pratique » p.28

Renseignements : 01 34 69 01 68



L'équipe de l'Olympique Lyonnais à L'Isle-Adam

L'équipe de football de Ligue 1 est venue au stade Philippe Grante le samedi 14 avril pour une préparation avant la finale de la Coupe de la Ligue au Stade de France contre l'Olympique de Marseille.

Focus



water-polo

Assimilé à du «handball aquatique», il oppose deux équipes avec un ballon dans une piscine. Chaque équipe est constituée de 7 joueurs dont 1 gardien de but ainsi que 6 remplaçants.

Le water-polo permet de véhiculer de nombreuses valeurs essentielles à l'éducation des jeunes : solidarité, esprit d'équipe, fair-play, respect et dépassement de soi.

C'est également un facteur de cohésion sociale car il permet d'appartenir à une «famille» et de nouer des liens avec diverses cultures.

Et enfin comme tout sport, le water-polo est avant tout un jeu. Il crée du bonheur, de la joie, de la déception, des rires, des pleurs, du suspense, de l'engouement, de l'espoir et permet d'évacuer le stress.

L'association de L'ASVO Water-polo de L'Isle-Adam existe depuis 25 ans et fait partie des meilleurs clubs formateurs d'Ile-de-France et de France.



Classement du championnat pour la saison 2011/2012

- **Poussins (-10 ans) :**
Champion du Val d'Oise et Finaliste du championnat d'Ile-de-France le 10 juin
- **Benjamins (-12 ans) :**
Champion du Val d'Oise et Finaliste du championnat d'Ile-de-France le 3 juin
- **Minimes (-14 ans) :**
Champion du Val d'Oise et Finaliste du championnat d'Ile-de-France le 17 juin
Qualifié pour le championnat de France (1^{er} tour le 19 et 20 mai 2012)
- **Seniors : 2^e du Championnat de France N.2,** participe au mois de mai au finale et à la montée en N.1

Il existe en partenariat avec le collège Pierre et Marie Curie de l'Isle-Adam des classes sportives de la 6^e à la 3^e.

Renseignement auprès de l'association : www.asvo-waterpolo.fr.st

Zoom sur...



Le Cercle d'Éscrime Adamois

Créé en 1972, le CEA accueille des enfants et des adultes dans une salle spécialement équipée au centre sportif Amélie Mauresmo. Il vous propose deux disciplines :

■ **Escrime sportif**, au sabre (dès 7 ans) ou à l'épée (dès 14 ans), que vous venez pour votre plaisir (escrime de loisirs) ou pour gagner des médailles (escrime de compétition). Le CEA est multi-champion départemental au sabre et ses tireurs se classent toujours parmi les meilleurs aux championnats nationaux. Il est affilié à la Fédération Française d'Escrime.

■ **Escrime de spectacle** (artistique) où des combats de démonstration avec des armes anciennes sont mis en scène, tels des ballets scrupuleusement étudiés, comme on le fait au cinéma ou au théâtre (à ne pas confondre avec l'escrime médiévale où l'on combat réellement avec des armes anciennes). Les équipes d'escrime de spectacle du CEA sont à la 1^{re} et à la 2^e place du classement départemental.

L'escrime mieux que tout autre sport, vous apprend la maîtrise mentale et physique, la discipline et le respect des règles ; il éveillera votre sens esthétique et vous apprendra à bien mesurer le danger. Le CEA est un participant actif à toutes les animations de la ville : du Téléthon au Carnaval. Vous trouverez d'autres informations sur notre site : escrime.lisle.adam.free.fr



Golf
2^e Trophée de la ville
Organisé par l'association VIA GOLF.

Le club adamois de la Force

L'association dispose de 11 compétiteurs en force Athlétique et se classe 9^e sur 31 au challenge des clubs d'Ile-de-France pour la saison 2011-2012.

Résultats du club depuis le début d'année :

- **Catégorie féminine cadette** : Lucie Hatot
médaille d'or au championnat de France.
- **Catégorie homme junior** : Killian Riquier
médaille de bronze au championnat de France.
- **Catégorie homme espoir** : Romain Caba
4^e place au championnat de France.
- **Catégorie homme sénior** : Florent Tassein
8^e place à la finale France Elite Laurent Duval
- **Catégorie homme master** : Jean-Paul Grès
vice-championnat de France et médaille d'argent au championnat de France Master 1.



Agenda

Match IAFVO – Volley Ball
au centre sportif Amélie Mauresmo
Les 16, 23 et 30 septembre
Les 7, 21 et 28 octobre

Brèves

■ Le championnat du Val d'Oise de **marathon en attelage** a été remporté par Bernard Hauviller des « attelages de Conti » en mars à Louvres.



■ Vous pouvez dorénavant consulter les activités, tarifs et horaires de la **piscine** de L'Isle-Adam – Parmain sur leur nouveau site : <http://www.piscine-isle-adam-parmain.fr>



■ Service civique

Le Service civique, créé par la loi du 10 mars 2010, permet aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager, pour une période de 6 à 12 mois dans une mission en faveur de la collectivité et contribuer ainsi au renforcement du lien social. C'est également une opportunité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Ainsi, toute mission de Service civique est accompagnée d'un tutorat individualisé et d'un accompagnement à la définition d'un projet d'avenir. **La Ville a recruté 3 éducateurs sportifs dans le cadre d'un contrat civique.**

Entretien et plantations



- En février, le service Espaces verts a replanté et réaligné plus de 250 buis allée Le Nôtre.
 - Réalisation en amont de travaux de drainage.
 - Plantations.
 - Pose d'une couche de graviers blancs.
 Ces travaux redonnent à cette partie de l'allée le Nôtre, l'esprit d'un jardin à la française.
- Dessouchement d'arbres morts puis remplacement par la plantation de 2 tilleuls et 2 marronniers, avenue de Paris.
- Remplacements de végétaux, rue de la Madeleine et place du Tillé.
- La campagne de tonte a débuté au début du mois d'avril.
- Dans le cadre de la construction du futur port fluvial, le déboisement et le réaménagement de parcelles situées le long du chemin Pierre Terver continue ; c'est 5 000 m² de parcelles qui ont été nettoyés en février.
- Installation de potelets en bois, rue des Chalets afin de préserver les espaces verts des stationnements abusifs et de protéger les bordures de voirie.



Mare écologique

Rond-point des Héros de la Résistance

L'étanchéité a été revue grâce à l'apport d'argile.

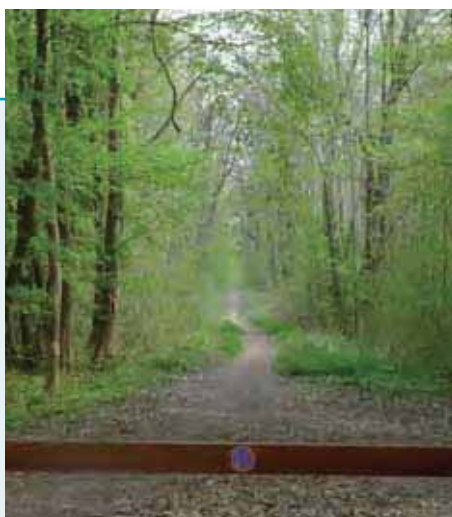
Fin mars, des plantations sur les bords de la mare ont été réalisées en partenariat avec l'association I.A.S.E.F. avec des végétaux prélevés par le service Espaces verts en automne sur les différents sites humides de la commune et gardés en serre jusqu'au printemps.

Abattage

Campagne d'abattage d'arbres morts, aux étangs de la Garenne en mars.

Ragondin : la prudence s'impose !

Le ragondin appelé castor des marais, mammifère diurne et crépusculaire, a été classé en tête des 10 espèces exotiques les plus nuisibles d'Europe. Il faut rester vigilant concernant le nourrissage de ces bêtes, ils peuvent être vecteurs de maladies transmissibles à l'homme : la douve du foie et la leptospirose ; la transmission s'effectue entre autre par morsure. Grâce aux conseils de vétérinaires, les Espaces verts de la ville contrôlent et stabilisent la prolifération du ragondin.



Le free-ride

Sur le territoire très urbanisé de L'Ile-de-France, les forêts publiques accueillent chaque année plus de 80 millions de visites.

Les utilisateurs, familles, randonneurs, joggeurs, cyclistes, cavaliers... ou bien promeneurs ont des besoins variés que l'Office Nationale des Forêts (O.N.F), en partenariat avec les collectivités, satisfait par la mise en place de différents types d'aménagement.

Certaines demandes de loisirs en forêt sont cependant incompatibles avec la gestion des milieux naturels fragiles, tel que le free-ride.

Une pratique incompatible avec la forêt

C'est une discipline en VTT où l'on recherche une certaine technicité de terrain. Il s'agit d'un sport à connotation extrême, à l'origine pratiqué en zones de montagnes, sur des circuits aménagés d'obstacles : bosses, tremplins...

L'O.N.F constate depuis quelques années un véritable engouement pour cette pratique qui trouve son terrain de jeux dans les espaces naturels tels que les forêts, constituant alors de véritables problèmes :

- Une vitesse non contrôlée dangereuse et qui génère un problème de coexistence avec les autres usagers de la forêt.
- Destruction des sols des espaces naturels fragiles : piétinement et destruction de la végétation, perturbation de la faune sauvage, tassement et érosion des sols...
- Équipements souvent abandonnés et générant une artificialisation des lieux et un danger potentiel avec des fossés non rebouchés.

Rappel des interdictions et règles d'usage en forêt :

Comme tout véhicule, le vélo est interdit en forêt, en application du code forestier. En Ile-de-France, le vélo est cependant toléré sur tous les chemins de plus de 2,50 mètres de large. La pratique « hors piste » est strictement interdite par le code forestier.

Les aménagements pour la pratique du free-ride constatés en forêts domaniales seront systématiquement détruits par les agents de l'Office Nationale des Forêts (O.N.F). Des amendes seront par ailleurs délivrées et des frais de remise en état, exigés.

Zoom sur.....

L'association « Parcours »

C'est une Association Intermédiaire (AI), statut créé en 1987. Elle fait partie de la famille des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

Qu'est-ce qu'une Association Intermédiaire ?

L'Association Intermédiaire doit faciliter les conditions d'accès ou le retour au travail des personnes sans emploi, en difficulté sociale et professionnelle en leur proposant un accompagnement et un soutien individuel sur le plan social et professionnel.

Soit deux grands objectifs :

■ L'accueil, l'accompagnement et le suivi des personnes sans emploi.

L'association accueille des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Elle tient un rôle d'accompagnement social envers ses salariés devant permettre sa sortie sur le marché du travail.

■ Leur Mise A Disposition (MAD) à titre onéreux, pour effectuer un travail.

L'association met à disposition des demandeurs d'emploi, (ils ont un contrat de travail) chez les particuliers, les associations, les collectivités ou les entreprises (contrat de Mise A Disposition), les heures de travail sont facturées. Le salarié de l'association est rémunéré en fonction du nombre d'heures travaillées chez l'utilisateur.

Les activités concernées sont liées au ménage, au jardinage, au bricolage, à l'entretien dans des résidences, au remplacement de salariés dans les collectivités et en entreprise, et bien d'autres services. Les heures de travail proposées sont fonction des possibilités du salarié (savoir ou qualification).

L'association établit un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur. Il précise notamment le nom du demandeur d'emploi concerné, les tâches à effectuer et le lieu où elles s'exécutent.

Au-delà du cadre juridique très particulier qui régit l'association intermédiaire, c'est avant tout des histoires humaines, qui font que les uns ont besoin de reprendre une activité salariée progressive et les autres ont besoin, soit de façon temporaire, soit de façon permanente d'une personne salariée, pour effectuer un travail de quelques heures à un temps complet.

L'Association PARCOURS, a été créée en 2000, et l'accueil de la Mairie de l'Isle-Adam, lui a permis de bénéficier d'un prêt de locaux, au 7, rue Chantepie Mancier.

L'association accueille les salariés comme les utilisateurs de ses services. Les demandeurs accueillis, ont entre 18 et 60 ans, ils sont issus de son secteur d'agrément, territoire défini par une Convention annuelle signée avec l'État.

Quelques chiffres : depuis 2001 417 personnes ont perçu un salaire et ont effectué 204 442 heures de travail, pour 808 utilisateurs.

Acteur professionnel connu et reconnu comme un acteur de la lutte contre les exclusions, l'association développe en permanence un réseau de partenaires (en lien avec d'autres associations et acteurs institutionnels) afin d'être en mesure de renforcer son action sur son territoire et de proposer une offre de service, toujours plus importante pour le bénéfice de tous.



Maison Bel Automne

Organise chaque mois un goûter ouvert à tous ceux qui le souhaitent. Inscription et une participation de 3 € est demandée.

Renseignements : 01 34 69 27 17

Des studios loués vides pour personnes âgées sont disponibles.

Le personnel est présent 24h/24 ce qui assure une sécurité et un service ininterrompu. Les repas sont servis collectivement dans une agréable salle à manger, excepté le petit-déjeuner qui est livré chaque matin. Chacun est libre de choisir ses intervenants (médicaux ou aide à domicile).

Une journée à la mer



Plan canicule

Le plan de prévention canicule lutte contre l'isolement et la grande vulnérabilité des personnes âgées ou en situation de handicap lors de la période estivale.

Le C.C.A.S. est chargé de recenser ces personnes sur déclaration et tient un registre nominatif et confidentiel afin d'apporter leur aide en cas de canicule.

La gestion du registre est destinée aux seules fins de communication au Préfet dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental.

Renseignements : 0 800 06 66 66



Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

Noces d'Or



André et Colette Cullus ont fêté leur 50 ans de mariage le 26 mai.

Goûter dansant



Organisé par le C.C.A.S. le 22 mai à la Maison de L'Isle-Adam.

...Gîtes et chambres d'hôtes

Vous souhaitez vous lancer dans une nouvelle aventure, un nouveau projet de vie ? Vous cherchez un complément de revenu ? Vous avez une maison inoccupée et le sens de l'accueil ? Voici une idée originale : créer un gîte rural ou des chambres d'hôtes pour accueillir les 30 000 touristes qui visitent L'Isle-Adam chaque année...

Avec plus de 30 000 visiteurs par an, L'Isle-Adam manque de structures d'accueil pour les touristes face à une demande grandissante.

Hébergements actuels :



■ Le Cabouillet (Logis de France) 7 chambres.



■ Etap Hôtel.



■ Gîte Clévances, 3 étoiles, 4 personnes.

Tout nouveau



■ La Villa de l'Ecluse, 15 chambres prestige.

A proximité



■ Gîte de France 3 étoiles, 10 personnes Parmain.

Quelle est la **différence** entre un **gîte rural** et une **chambre d'hôte** ?

Un gîte rural est une structure indépendante.

Les visiteurs sont autonomes en ce qui concerne les horaires et les repas. Ils ont à leur disposition une cuisine équipée et des appareils ménagers. La rencontre avec les propriétaires se fait au début du séjour et la location se fait généralement à la semaine.

La démarche est différente pour les chambres d'hôtes, le propriétaire est plus investi au quotidien puisqu'il se doit de préparer le petit-déjeuner et souvent l'un des repas de la journée, midi ou soir. Les chambres sont souvent dans l'habitation. Elles sont spacieuses (18 m² minimum) avec une salle de bain et des sanitaires privés.

Quelles sont les **modalités pour ouvrir** un gîte ou des chambres d'hôtes ?

Avoir le sens de l'accueil est la qualité première.

L'habitant doit déclarer son activité de chambre d'hôte au maire de la commune du lieu de l'habitation concernée en remplissant un formulaire CERFA. Cette déclaration fait l'objet d'un accusé de réception et l'habitant est inscrit sur un registre consultable en mairie.

Les habitants qui proposent des chambres d'hôtes peuvent avoir des statuts variés : simple particulier, auto-entrepreneur, commerçant immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés voire gérant de société (SARL, EURL...)

Le nombre de chambres est limité à 5, soit 15 personnes.

Pour que cet investissement soit une réussite, plusieurs labels peuvent aider à réaliser le projet mais également à le faire fonctionner. Des partenariats avec des centrales de réservations peuvent également être bénéfiques au rendement annuel mais rien n'empêche les propriétaires d'être totalement indépendants et de connaître un réel succès.

Quels sont les **revenus pour le propriétaire** en moyenne ?

Idéalement le propriétaire doit disposer de 3 à 4 chambres pour espérer générer un revenu suffisant pour une personne. Si vous souhaitez en faire votre profession, il est préférable d'adhérer à un label, à l'Office de Tourisme et de créer un site internet.

En moyenne, une seule chambre est occupée 4 mois par an et rapporte entre 2 000 et 4 000 euros par an selon la Fédération Nationale des Gîtes de France, après déduction des frais d'exploitation (qui représentent 30 % du chiffre d'affaires réalisé). Si vous êtes éloigné d'un restaurant, proposez des repas avec les produits locaux à vos visiteurs...

Quels sont les **coûts** pour un tel projet ?

Il faut tout d'abord posséder une maison. Il faut également prévoir des coûts d'aménagement et d'ameublement. Il faut compter en moyenne entre 40 000 et 80 000 euros pour un gîte rural labellisé « Gîte de France ». Pour une chambre d'hôte le coût moyen oscille entre 7 500 et 10 000 euros d'après la Fédération Nationale des Gîtes de France. Dans certains cas, les travaux peuvent être partiellement subventionnés par le Département, la Région et la Communauté Européenne, notamment si vous adhérez à un label.



N'hésitez pas à contacter l'Office de Tourisme au 01 34 69 41 99

Le patrimoine naturel adamois

15 et 16 septembre



	Sam 8	Sam 15	Dim 16	Lieux
Sortie mycologique I.A.S.E.F	10h			Forêt
Visites guidées gratuites «Histoires d'arbres»		15h	16h30	Musée Louis Senlecq
Démonstration métiers d'art Artisans - travail du bois Animation Jeux en bois Pirouette		Toute la journée		Jardin Lartigue
Chants sur le thème de l'eau E.C.I.A			- 11h - 15h30 - 17h	• Jardin Lartigue • Embarcadère Quai de l'Oise • Villa de l'Écluse
Exposition d'aquarelles Prisme et Nuances		Toute la journée		• Office de tourisme • La Plage
Visites guidées gratuites de la ville Office de tourisme		15h	10h30	Office de tourisme
Promenades à pied (durée 1h30) : « Autour des écluses , 100 ans d'anecdotes ». I.A.S.E.F			- 9h30 - 14h30 - 16h30	Embarcadère Quai de l'Oise
3° Festival de l'Aquarelle Prisme et nuances événements			Toute la journée (à partir de 11h30)	Espace Magallon
Croisières sur l'Oise ® Office de tourisme			- 11h - 14h - 16h	Embarcadère Quai de l'Oise
Auditions d'orgue en hommage à Yannick Daguerre A.A.O.I.A		de 15h à 17h30		Eglise Saint-Martin
Salon de l'Artistique L'Artistique			Toute la journée	Château Conti
Exposition de photos et de cartes postales anciennes de la vie des bords de l'Oise I.A.S.E.F			Toute la journée	Villa de l'Écluse
• Exposition de tableaux sur le thème de l'eau • Peintres sur le motif			Toute la journée	La Plage

* réservations office de tourisme (15€ - tarif réduit 12€)

Un «passport» édité par les affaires culturelles et les associations à l'origine de cet événement : E.C.I.A - I.A.S.E.F - Musée Louis Senlecq - Office de tourisme - Prisme et Nuances - Pirouette - L'Artistique est disponible à l'office de tourisme. Faire tamponner toutes les cases donne droit à un catalogue de l'exposition «Histoires d'Arbres» offert par le musée Louis Senlecq.



Dimanche 9 septembre

- 50 artistes originaux exposent et vendent leurs œuvres dans les jardins du Castelrose.
- Démonstrations diverses (caricaturistes, souffleurs de verres...)
- Sélection des meilleurs court-métrages du Festi'Val d'Oise : salon d'honneur de l'hôtel de ville.
- Des peintres sur le motif exécuteront des aquarelles à travers la ville.
- Vente aux enchères, par Maître Malval commissaire-priseur de L'Isle-Adam, des toiles réalisées dans la journée : jardins du Castelrose - 17h.



Samedi 13 octobre

Les Affaires culturelles de la Ville invitent les collégiens, les lycéens et les adultes à participer au traditionnel championnat d'orthographe dont la dictée est créée chaque année par un auteur de Lélia dans l'amphithéâtre du lycée Fragonard - 14h30. **Inscriptions obligatoires à la bibliothèque : 01 34 69 07 80.** Tous les élèves de CM2 y participent au sein de leur école.

3^e Festival de l'aquarelle

Du 16 au 23 septembre
Pour la 3^e fois, l'Aquarelle va fleurir à L'Isle-Adam.

Dans ce site où l'eau se mêle intimement à la forêt, des peintres renommés présentent leurs œuvres imprégnées de fraîcheur et de lumière. **À l'Espace Magallon, dans les vitrines des commerçants,** les aquarelles offriront

leurs teintes pastel et leur transparence.

Plus de 100 tableaux de grande qualité artistique ont été sélectionnés. Les enfants aussi participeront à la fête puisqu'ils éliront leur peintre préféré, après une visite guidée et des démonstrations.

Rendez-vous à l'Espace Magallon et à l'Office de Tourisme, départ du « Circuit dans la ville ».



Concert Festival d'Auvers-sur-Oise à l'église Saint-Martin

Vendredi 22 juin

Chœur orthodoxe bulgare

Pour la 3^e fois, L'Isle-Adam accueille le festival d'Auvers-sur-Oise à l'église Saint-Martin pour un concert exceptionnel.

Réservations : 01 30 36 77 77



10^e Festival du court métrage

Samedi 13 et dimanche 14 octobre



Le salon de l'Artistique

Du samedi 15 au 30 septembre
Château Conti

Exposition d'une sélection d'artistes contemporains. Invités d'honneur : le peintre So An et le sculpteur Patrice Mesnier.

Agenda du musée

Autour de l'exposition Histoires d'arbres



Usages et représentations des forêts de Carnelle, Montmorency et L'Isle-Adam.

- **Samedi 30 juin - 17h :** Projection du film « *l'homme qui plantait des arbres* » adapté de Jean Giono par Frédéric Back.

- **Samedi 8 septembre - en matinée :** Sortie mycologique par Daniel Maurel.

Enfants (6 à 12 ans)

- **Du lundi 9 au vendredi 13 juillet :** Ateliers « forêt et biodiversité » animés par Les Petits Débrouillards.

Entrée libre le premier dimanche de chaque mois. Visite guidée gratuite tous les dimanches à 15h. Un livret pédagogique est remis à chaque enfant afin de rendre ludique la visite de l'exposition.

Toutes les animations sont gratuites, sur réservation. Renseignements :
01 34 69 45 44 - <http://musee.ville-isle-adam.fr>

Rétrospective culturelle

■ 15^e Salon de Printemps



Le prix de la Municipalité décerné à Dominique Maillochon pour son œuvre « Croissy – 3 minutes d'arrêt » a été acquis par la Ville.

Lors du vernissage du 17 mars, Lucila Viso et Adèle Bessy ont reçu le Grand prix du Salon ainsi que Marcel Lecluse et Daniel Cartier celui de la meilleure œuvre papier.

L'association Prismes et Nuance, organisatrice de l'évènement, avait pour invités d'honneur, Yves Couëdel, peintre d'ambiance et Chantal Emmanuel, spécialiste en sculpture céramique utilisant la technique du raku.



Comme chaque année, la bibliothèque prête jusqu'à 10 livres pendant les vacances d'été. Profitez-en !

■ **Vernissage** le 14 avril de l'exposition « Histoires d'arbres » qui connaît un grand succès, au musée d'art et d'histoire Louis Senlecq.



■ La foire aux livres, aux disques et aux vieux papiers

Une collaboration Affaires culturelles, bibliothèque, Lélia, s'est déroulée pour la première fois dans les jardins du Castelrose le 2 juin. Elle a attiré un public nombreux grâce à son thème « cheval et forêt » en corrélation avec l'exposition « Histoires d'arbres » du musée d'art et d'histoire Louis Senlecq.

Des promenades en calèche étaient conduites par un membre des attelages de Conti.



Bibliothèque Georges Duhamel

Les animations « bibliobulle » et « cinémusik »

La bibliothèque organise en alternance 1 fois tous les 2 mois ces 2 animations, le samedi à 15h30.

Ces activités, proposées aux jeunes à partir de 15 ans, leur permettent d'apprécier les différentes formes de l'illustration, la musique et / ou le cinéma.

Bibliobulle s'inscrit dans une activité « de mots, de bulles et de pellicules » : elle propose de découvrir le dessin / l'illustration / l'image ainsi que les déclinaisons qui en découlent (film d'animation, jeux vidéo).

Depuis sa création en 2008, de nombreux aspects ont déjà été abordés (La Russie s'anime : BD et film d'animation russe ; théâtre et cinéma d'ombres ; Animusik : meilleures séries musicales d'animation : Nana, Cowboy Bebop, Wolf's Rain,...) ; des concerts, interviews dessinées, FanArt / FanFiction ont été organisées...

Cinémusik nous promène dans l'univers du cinéma et/ou de la musique. Les courts extraits de films présentés sont la plupart du temps tirés du patrimoine national et international et peuvent aborder différents genres. Les bandes originales nous présentent une œuvre à travers un thème spécifique (lors de « Au Temps des voyages imaginaires » sur les films de science-fiction, les participants ont pu apprécier les bandes-sons des films « Wonderful Days » et « FinalFantasy »).



L'objectif de l'équipe en charge des Technologies d'Information et de Communication est de mieux faire connaître L'Isle-Adam à travers le site de la Ville :

<http://www.ville-isle-adam.fr>

- @ Ainsi la rubrique « Découvrir » s'est enrichie d'une galerie vidéo portant sur les thèmes « vie associative et solidarité », « environnement et patrimoine », « ville jeune et sportive », « ville de culture et de tourisme ». Venez vite les découvrir d'autres vidéos vont suivre.
- @ Comme annoncé dans le précédent « numéro » les dix premiers QR codes ont été fixés sur les plaques d'informations relatives à certains monuments de la Ville : église, ponts, Pavillon chinois, étangs...). D'autres implémentations vont suivre. La lecture de ces codes-barres via le smartphone permet de disposer d'informations complémentaires du site concerné.
- @ Le budget 2012 voté par le Conseil Municipal va permettre, dans le courant du premier semestre, le remplacement du parc existant, en dotant de nouveaux ordinateurs les écoles maternelles et primaires.



QR code Pavillon chinois

Vous souhaitez tout savoir :



- @ Sur la nouvelle exposition qui vient d'ouvrir ses portes au musée d'art et d'histoire Louis Senlecq, rendez-vous à l'adresse :

<http://www.musee.ville-isle-adam.fr/expositions>



- @ Sur les croisières proposées sur l'Oise, c'est possible à l'adresse internet de l'Office du Tourisme :

<http://www.tourisme-isle-adam.net>



- @ Sur les activités, stages, tarifs et horaires de la piscine de L'Isle-Adam/Parmain rendez-vous sur leur nouveau site :

<http://www.piscine-isle-adam-parmain.fr>



- @ Sur les séjours de vacances pour les jeunes rendez-vous sur la page :

<http://www.ville-isle-adam.fr/sedivertir/index.php?p=4#loisirs>

Et toujours quelques conseils de sécurité

Il est indispensable d'utiliser un logiciel antivirus et de le mettre régulièrement à jour sous peine de s'exposer à voir son ordinateur infecté par un mouchard qui prend la forme d'un programme espion qui s'installe à l'occasion d'un téléchargement. Ce logiciel malveillant se réveille lorsque le client se connecte à un site payant, même sécurisé et enregistre toutes les informations saisies sur le clavier lors de la phase de paiement pour les transmettre instantanément à des pirates informatiques.

Soyez vigilant et protégez votre ordinateur.



La classe de **1^{ère} Arts Plastiques** du **lycée Fragonard** au **Festival de Cannes !**

Dans le cadre du dispositif régional d'éducation à l'image, le Conseil Régional a offert à cette classe de 15 lycéens, particulièrement investie dans le dispositif, un séjour de trois journées au Festival de Cannes.

Au programme : rencontres professionnelles et projections de film !



Échange ...

... entre le collège **Pierre et Marie Curie** et les collégiens de **Marbach-am-Neckar**

38 élèves du collège Pierre et Marie Curie et leurs professeurs, Mmes Michaud, Goussault et M.Fonteniaud se sont rendus à Marbach-am-Neckar dans le cadre d'un échange avec le Friedrich-Schiller Gymnasium du 17 au 23 mars. La classe européenne d'allemand du collège Pierre et Marie Curie a été particulièrement associée à cette manifestation.

Cet échange a permis à ces élèves d'alterner la découverte de la vie familiale et scolaire allemande et les visites de cette belle région à Stuttgart, Ludwigsburg ainsi qu'assister à des activités économiques locales (visite des vignobles et fabrication de bretzels).

Les correspondants allemands ont été accueillis à L'Isle-Adam du 6 au 12 mai.

À cette occasion, la classe allemande a été reçue à l'hôtel de ville afin de leur présenter L'Isle-Adam et leur offrir une pochette souvenir.

Nota : Les élèves qui commencent l'allemand dès la 6^e au collège peuvent entrer en classe européenne en 4^e et poursuivre cet enseignement au lycée afin d'obtenir un bac avec la mention « classe européenne ». Les collégiens ayant allemand en seconde langue peuvent également entrer en classe européenne au lycée si le niveau requis est atteint.

Fêtes de fin d'année des écoles élémentaires



Spectacle sur le thème du cirque à l'école Jean-de-la-Fontaine le 2 juin.

Samedi 23 juin : Ensemble scolaire Notre-Dame

Vendredi 29 juin : Balzac - Camus - Cassan à partir de 18h



Remise des dictionnaires

Tous les élèves de CM² recevront, samedi 30 juin à 9h à la Maison de L'Isle-Adam, leur dictionnaire offert par Axel Poniatowski.

Nutri-challenge



Pass Loisirs



Préparez la rentrée scolaire

La rentrée scolaire
aura lieu le mardi 4 septembre

Accueil périscolaire

Afin de bénéficier des tarifs adamois pour la restauration scolaire et l'accueil de loisirs, il faut : adresser les documents ci-dessous par mail : service.enfance@ville-isle-adam.fr ou se présenter au service Enfance du Castelse du lundi 13 août au vendredi 5 octobre muni des pièces suivantes :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Avis d'imposition 2012 revenus 2011 du foyer.
- Justificatif des prestations allocations familiales de moins de trois mois (relevé bancaire ou attestation).
- Livret de famille.
- Dernier bulletin de salaire de chacun des parents.
- Tout élément justifiant d'un changement de situation par rapport à l'avis d'imposition 2012.



Salon de l'étudiant

Les 7 et 8 juillet - Espace Champerret

Vous pourrez dialoguer et obtenir toutes les informations sur les poursuites d'études auprès des représentants d'établissements qui inscrivent encore en juillet, voire en septembre, avec ou sans le bac. Des dizaines d'écoles généralistes, spécialisées ou qui proposent des formations en alternance vous présenteront leur offre de formation, le contenu de leur cursus et leur niveau d'accès.

Focus

Une journée type

à l'accueil de loisirs Jean-Paul Nomblot

Les enfants accueillis sont répartis en fonction de leur âge :

- Les maternels en 2 groupes : petite section et moyenne/grande section.
- Les élémentaires en 2 groupes : les 6/7 ans et les 8 ans et plus.



De
7h à
9h

Le temps de l'accueil

Les animateurs arrivent quelques minutes avant 7h pour ouvrir les portes. Ils accueillent chaleureusement les parents et les enfants dans le hall et proposent aux «lève-tôt» un petit-déjeuner. Dès l'ouverture, un animateur par salle propose des jeux en groupe ou favorise les jeux libres dans une ambiance calme.

De
9h à
11h30

Les activités du matin

Les enfants sont regroupés pour l'appel. C'est l'occasion de rappeler la charte de vie, de chanter et de se diriger vers l'activité choisie. Les animateurs mettent en place des projets d'activité ou d'animation, autour de différents thèmes : découvertes techniques, scientifiques et d'expression (dessin, écrits pour les plus grands, théâtre...). Ils laissent également les enfants proposer des activités permettant ainsi de les responsabiliser en leur confiant une tâche, les intégrer dans la préparation et le rangement et leur laisser le choix entre plusieurs activités.

De
11h30 à
12h30

Le déjeuner

Le repas est un moment d'échange entre les enfants et les animateurs. Les enfants sont invités à goûter et découvrir de nouvelles saveurs ; les plus petits apprennent à devenir autonome lors des repas.

De
13h à
13h30

Le temps calme

La sieste est proposée aux plus petits. Les moyennes sections se reposent sur les coussins et poufs de la salle de contes. Les animateurs proposent de raconter une histoire ou d'écouter de la musique relaxante. Les plus grands sont installés dans la salle double avec des jeux calmes ou des livres.

De
14h à
16h

Reprise des activités

Les enfants choisissent librement leurs activités.

De
16h à
16h30

Goûter

Il est pris dans le restaurant scolaire de l'école Camus où à l'extérieur si le temps le permet.

De
17h à
19h

La journée se termine

Les animateurs proposent aux enfants des jeux extérieurs et de groupes. L'arrivée des parents est un temps d'échange et d'information avec eux.

Brèves

Exposition Imagin'air

L'école maternelle Chantefleur a organisé le 5 avril une magnifique exposition sur le thème de l'air. Toutes les classes ont activement participé pendant plusieurs mois aux ateliers, entourés de bénévoles et artistes.



Tous les élèves devant l'œuvre « Lubrui'air ».

Concours Sogères

La remise des prix, suivi d'un spectacle a eu lieu le 6 juin à l'accueil de loisirs Jean-Paul Nomblot. Les classes de CP/CE1-CE2 et CM1-CM2 de l'école élémentaire Balzac ont participé au concours dont le thème était « sur les pas des plus grands fabulistes ».



Texte et dessin de la classe de CM1/CM2, lauréat du concours.

L'ABEILLE ET LA SOURIS

La souris à son réveil
Ayant une grande envie de miel,
Se rendit chez son amie l'abeille
Pour lui demander un pot de miel.
"Votre Altesse Royale,
Votre miel est un régal !
Tout le monde le dit dans la forêt
Accepteriez-vous de m'en céder
Que je puisse m'en régaler ?
- Et vous ? Qu'allez-vous me donner
Pour que nous fassions affaire ?
- Je vous donnerai pour votre dessert
Un bon et gros morceau de gruyère.
- Cela me va,
Eh bien, topins là !
Allez chercher votre gruyère
Pour conclure notre affaire !"
La souris s'en alla
Avec son miel sous le bras.
L'abeille ayant espoir de la revoir
Attendit son amie, la souris
Mais la souris sur son chemin
Chantait : "J'ai eu la reine
et tralali et tralalère."

Moralité : Petits et grands
N'écoutez pas les gens
qui vous promettent monts et merveilles
Il vous en coûtera plus d'un pot de miel.



Le château Conti

Après une première opération de réhabilitation du bâtiment (RDC et 1^{er} étage), les interventions liées à une 2^e tranche de travaux sur le château Conti, l'aménagement de ses abords et le remplacement de la charpente, couverture nord, se sont terminées dans le délai prévu de 4 mois.

Les travaux ont été répartis en trois lots : charpente, couvertures ardoise naturelle et zinc et travaux sur façade avec reprises de pierres à l'ancienne.

Cette dernière phase a permis de conduire l'ensemble du bâtiment pour une utilisation opérationnelle.

Concomitamment et après le rapport de l'expert judiciaire, les travaux de traitement du mûr ont été exécutés et la reconstruction des éléments de boiserie a pu reprendre. L'ensemble de ces dommages chiffrés feront l'objet d'une réclamation auprès de l'assureur du maître d'œuvre.

En parallèle, les travaux d'aménagement continuent au 1^{er} étage où les services des Ressources Humaines et de la Comptabilité sont en mesure de s'installer. Le 2^e étage accueillera les services du Musée et l'association Les Amis de L'Isle-Adam, étant entendu qu'un espace de travail supplémentaire sera aménagé au 3^e étage.

Enfin, suite à son effondrement l'hiver dernier, les travaux de reconstruction du mur de berge se sont achevés.



Création d'un garde-corps et portes accès au bassin record.



Les travaux à la Plage continuent

Les services municipaux ont été mobilisés pour restaurer l'abri des barques et pédalos et créer un garde-corps ainsi que des portes d'accès au bassin record ; une reprise - dans l'esprit du site des années 40 - réalisée par les ateliers de la commune, remarquable travail de ferronnerie dans l'esprit des compagnons du Tour de France.

Un platelage sur le quai d'embarquement des barques et pédalos a été construit et l'auvent, si disgracieux sur ses hautes tiges métalliques, a été détruit. Les couleurs choisies sont en harmonie avec l'environnement végétal.

Les entreprises ont été sollicitées pour remplacer les goulottes de glisses du toboggan dans une couleur plus appropriée que la préexistante.

Le hangar jouxtant le pavillon du gardien dans un état proche de l'effondrement sera restauré pour le début de l'été (bardage et toiture.)

Dernière minute

L'Isle-Adam distinguée !

Sélectionnée parmi un grand nombre de dossiers, L'Isle-Adam s'est vu attribuer le prix Régional des Rubans du Patrimoine pour l'exceptionnelle restauration de l'église Saint-Martin dont le chantier s'est déroulé sur une année entière. Cette distinction souligne le dynamisme de l'action du Député-Maire en matière de réhabilitation du patrimoine bâti dont l'église Saint-Martin, classée Monument Historique est le fleuron.





Carte de Plage

L'entrée à la Plage est gratuite en semaine pour les Adamois de -18 ans et de + de 60 ans. Il est nécessaire de présenter à l'entrée une carte délivrée par les services du Castelrose tous les jours sauf le samedi jusqu'au 30 juin.

Pour ce faire, il faut se munir de sa carte d'identité ou du livret de famille, d'un justificatif de domicile de - de 3 mois et d'une photo d'identité.

Renseignements : 01 34 69 01 68



L'opération « tranquillité vacances » reprend cet été

Afin de prévenir les cambriolages, cette opération menée par le commissariat de l'Isle-Adam permet une surveillance

accrue de votre domicile pendant les vacances estivales.

Pour bénéficier de ce dispositif, il suffit de remplir un formulaire, disponible au commissariat, indiquant la période d'absence, les circonstances particulières (alarme,...) et les personnes à prévenir en cas de besoin.

Ils partent avec nous !



Pensez à préparer les vacances de votre animal de compagnie en demandant conseil à votre vétérinaire.

Brèves

■ Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (C.N.A.V)

Les modalités d'accueil des agences retraites évoluent.

Désormais, les conseillers reçoivent prioritairement sur rendez-vous, pour toute demande de retraite personnelle ou de réversion.

Pour tout autre demande, des services sécurisés sont accessibles par :

- **téléphone** au 3960
- **internet** : www.lassuranceretraite.fr
- **courrier** : CNAV, 75 951 Paris CEDEX 19 (en précisant le numéro de sécurité sociale).

■ Calicots

D'ici la fin de l'année, les calicots seront remplacés par des panneaux électroniques lumineux.

Dépistage du cancer !

Le cancer du sein est la localisation cancéreuse la plus fréquente et la première cause de mortalité par cancer chez la femme dans le monde. Le cancer colorectal, quant à lui, a une incidence annuelle mondiale d'environ 1 000 000 de cas et une mortalité annuelle de plus de 500 000 personnes. Il constitue la seconde cause de mortalité par cancer chez les hommes et les femmes. La France se situe aujourd'hui parmi les pays d'Europe de l'Ouest où l'incidence de ces cancers est la plus forte.

Face à ce constat, le dépistage constitue l'un des moyens d'agir les plus efficaces !

La direction générale de la santé et l'Institut national du cancer co-pilotent le programme national des dépistages. Prévention et Santé en Val d'Oise coordonnent ce programme dans le département.

Les femmes et les hommes de 50 ans et plus sont sollicités pour faire un dépistage 1 fois tous les 2 ans.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le : 01 34 24 57 10



Bacs à ordures

Les responsables de la Municipalité sont très soucieux de protéger l'environnement dans notre ville. Toutefois pour maintenir un état de propreté correct, il est nécessaire que la population joue le jeu en respectant les consignes applicables pour tous, notamment en ce qui concerne l'élimination des déchets et plus particulièrement lors de la collecte des déchets en porte à porte.

À l'exception des objets encombrants, les déchets doivent être déposés dans des conteneurs ou bacs mis à disposition et compatibles avec le système de levage des engins de collecte. L'utilisation des sacs, cartons et autres conteneurs est interdite.

La sortie des conteneurs est autorisée la veille du jour de collecte à partir de 19h et leur rentrée doit être opérée le plus tôt possible après la collecte et au plus tard le soir du jour de la collecte.



Réception des pneus à la déchetterie de Champagne-sur-Oise

Dorénavant une nouvelle benne dédiée aux pneus est installée à la déchetterie de Champagne-sur-Oise. Les particuliers résidant dans l'une des 28 communes adhérentes au syndicat TRI-OR peuvent y déposer leurs pneus gratuitement à condition qu'ils soient : déjantés, propres et secs (les pneus de voitures uniquement sont acceptés, limités à 4 pneus par jour).

Seul le gardien est habilité à déposer les pneus dans la benne.

Les conditions d'accès à la déchetterie restent identiques ; présentation de la carte d'accès au gardien pour ceux qui la possèdent ; pour les autres : justificatif de domicile et pièce d'identité à présenter au gardien afin d'obtenir la carte déchetterie permettant le dépôt gratuit de déchets (dans la limite des volumes autorisés).

Rappel : la déchetterie de Champagne-sur-Oise est fermée tous les jeudis, ouverte les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; le samedi de 9h à 18h et le dimanche de 10h à 16h (horaires d'été valables jusqu'au 31/10/2012).



Les professionnels de l'automobile (garages, concessions...) n'ont pas accès à ce service. Les autres professionnels (artisans, commerçants...) y ont accès sur simple présentation du KBIS de la société. Les conditions de reprise sont les mêmes que celles énoncées précédemment ; par contre le dépôt est payant : **1 € par pneu.**

Focus



Depuis le mois de mai, les DEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) ne sont plus ramassés lors de la collecte des encombrants de la ville. Ces déchets sont à apporter à la déchetterie de Champagne-sur-Oise ou de Viarmes où ils seront démantelés puis recyclés. Les DEE comprennent tous les déchets équipés d'une prise électrique, de piles, de batteries, de circuits imprimés, etc...

Rappel : Tous les déchets collectés lors du ramassage des encombrants sont redirigés vers un centre de stockage. Ils ne sont donc pas recyclés mais enfouis !

Nouveaux commerçants

Restaurant

■ **Mister Sushi-o**
1 rue de la Croix Rouge
Tél. : 01 34 08 02 01

Médiation familiale

■ **Sophie Guillaume**
Tél. : 06 88 64 57 59 /
01 34 69 54 34

Chauffage

■ **BR Moteur**
94 bis rue de Pontoise
Tél. : 01 34 08 22 18

Fleuriste

■ **Art et Fleurs**
3 rue Saint-Lazare
Tél. : 01 34 69 03 85



Avenues du **chemin Vert** et du **Général de Gaulle**

Les travaux de réfection de la couche de roulement sont en cours de réalisation. Dans le cadre de ces travaux les trottoirs ont été abaissés au droit des passages piéton et les caniveaux remaniés afin d'améliorer l'écoulement des eaux de ruissellement.

La plage

1 000 tonnes de sable fin
de très bonne qualité, ont été
déversées



Passerelle en bois
restaurée



La renaturalisation de l'**étang**
du **Pavillon chinois**
est terminée



Place du **Pâtis**

L'élargissement du trottoir d'environ 1 m au droit des restaurants ainsi que la création de places de stationnement sont terminés.

La jonction entre la place du Pâtis et le quai de l'Oise se poursuit ; elle a pour but d'améliorer les conditions de sécurité et de confort des usagers, notamment, en disciplinant le stationnement et offrir un espace paysager en accord avec l'environnement immédiat.



Carnaval

Les 20 chars des associations, orchestres, fanfares, majorettes, chevaux camarguais et autres animations ont défilé dans toute la ville aux couleurs de la forêt pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



Le Carnaval s'est achevé par un lâcher de ballons, la remise des prix des plus beaux chars et l'embrasement de M. Carnaval.



Le concours organisé par la Ville et l'A.C.I.A (Amicale des Commerçants de L'Isle-Adam) a décerné un prix à « Art et Fleurs », nouvellement installé rue Saint-Lazare.



Le 1^{er} prix du plus beau char décoré a été attribué à l'association Arc-en-Ciel.

Félicitations aux commerçants pour les magnifiques vitrines décorées sur le thème de la forêt, en relation avec l'exposition « Histoires d'arbres » au musée Louis Senlecq.





Cérémonie de remise des cartes d'électeurs

Samedi 31 mars, le Maire a reçu les jeunes électeurs de la commune lors d'une cérémonie de la citoyenneté au cours de laquelle leur a été remise leur carte d'électeur ainsi qu'un livret du citoyen et un mug de l'Assemblée Nationale.

Brocantes de Nogent et du centre-ville

Les brocantes du **lundi de Pâques et du 28 mai** ont attiré de très nombreux visiteurs dans le quartier de Nogent.



Chasse aux œufs de Pâques

Les enfants sont venus nombreux participer à la chasse aux œufs le **dimanche 8 avril** organisée par le Comité des Fêtes dans les jardins du Castelrose le dimanche de Pâques.



Foire horticole

La 6^e édition de la Foire horticole de printemps, s'est tenue les **8 et 9 avril** au parc Manchez, offrant aux amateurs de plantes, fleurs et arbustes, venus nombreux, de belles idées de décoration pour leurs jardins et terrasses.



67^e anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945



Salon des services à la personne

Le **dimanche 13 mai** s'est tenu le 1^{er} salon des services à la personne, à la Maison de L'Isle-Adam réalisé au profit des œuvres sociales du Lions-Club de L'Isle-Adam.

Ce salon a permis de réunir les acteurs et les consommateurs des services à la personne afin de favoriser le développement et la création d'activité. Les bénéfices ont servi à l'achat d'un chien guide d'aveugle.





Médailles d'honneur du travail

Le **samedi 2 juin** s'est tenue la cérémonie de remise des médailles du travail dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville. Un diplôme a été remis aux médaillés par le Député-Maire.

« Argent »

Christian Basset
Patricia Boudeau
Jean-Marie Breton
Hervé Combes
Gregorio Dos Santos
Isabelle Druon
Pascal Dubois
Frédéric Gambert
Christophe Garnier
Muriel Javerzac
Thierry Jeandel
Jean-Emile Larreta-Garde
Rozen Le Du
Arlette Lemoing
René Maes
Roger Maquart
Florence Maurin

Frederic Pasquelin

Corinne Retali
Catherine Rouault
André Tabore
Isabelle Veuriere

« Vermeil »

Ghislaine Baillon
Patricia Boudeau
Jean-Marie Breton
Alfredo Carvalho Pinto
Brigitte Cornet
Gregorio Dos Santos
Roger Maquart
Christine Petit
Christiane Rouet
Lionel Wurffel

« Or »

Béatrice Foucard
Brigitte Garandel
Rémi Gourbeault
Roger Maquart
Colette Mevellec
Geneviève Rodriguez
Jean-François Senelier

« Grand Or »

Christian Cinello
Roger Maquart
Pierre Suty

La fête des voisins

Une vingtaine de dîners de quartier ont été organisés par les Adamois et ont permis un moment de convivialité autour d'un repas où le maire ne manque pas de se rendre dans la mesure de ses disponibilités.



Concours communal des villes fleuries

Le jury est passé le **20 juin** pour noter les balcons et jardins fleuris visibles de la rue. Une cérémonie pour récompenser les lauréats aura lieu en février prochain en même temps que celle pour les récompenses des illuminations de Noël.



Canal + est venu tourner un des épisodes de la série « Engrenages » dans la forêt et le cimetière de L'Isle-Adam. Des Adamois ont pu y participer en tant que figurants.

Mariages à L'Isle-Adam

25/02/2012	Sabrina Papadopoulos et Patrick Ginoux
25/02/2012	Ekaterina Vergun et Lionel Gonçalves
23/03/2012	Elodie Dadsetan et Réza Mortézavi
24/03/2012	Catherine Calin et Jean Roy
24/03/2012	Nadia Mokri et Guillaume Allou
31/03/2012	Céline Mercier et Pierre Lecoconnier

Naissances adamoises à L'Isle-Adam

30/01/2012	Ivan Kurasheva Kitaïn
01/02/2012	Kenza Azizi-Bouziani
02/02/2012	Laouni Mohammad
09/02/2012	Giulia Bernard
12/02/2012	Lou Bauwens
17/02/2012	Néo Chauvin
19/02/2012	Eloïse Régle Nabais
19/02/2012	Mélina Sudiet
03/03/2012	Sebastian Zehe
24/03/2012	Yohan Kas
29/03/2012	Lenny Lesaffre
08/04/2012	Enzo Letrichez

Naissances adamoises à l'extérieur de L'Isle-Adam

20/01/2012	Ethan Colcanap
03/02/2012	Jahiina Lahoreau
04/02/2012	Angèle Bornon
24/02/2012	Djibril Kheddar
24/02/2012	Estelle Faé
24/02/2012	Adrien Faé
16/03/2012	Emy Kérouasse
20/03/2012	Alisson Cozic
28/03/2012	Antoine Dubois
31/03/2012	Élisa Walgraef
01/04/2012	Hugues Jung
04/04/2012	Samy Bellara

Décès adamois à L'Isle-Adam

30/01/2012	André Leroy, 80 ans
31/01/2012	Simonne Lorget veuve Meuleau, 84 ans
22/02/2012	Claude Canicas, 91 ans
24/02/2012	Jacques Dubarry, 71 ans
19/03/2012	Navidad Bonet veuve Maligne, 96 ans
20/03/2012	Marc Heigeas, 85 ans
02/04/2012	Marie Hervé veuve Pellan, 89 ans
07/04/2012	Marie Jéger veuve Pérez, 90 ans

Décès adamois à l'extérieur de L'Isle-Adam

15/01/2012	Pierre Blondel, 71 ans
23/01/2012	Francinette Rodrigues Sousa, 44 ans
29/01/2012	Jackie Villette, 67 ans
30/01/2012	Claude Roussel, 82 ans
19/02/2012	Nicole Müller veuve Ungerer, 81 ans
22/02/2012	François Leisello, 83 ans
23/02/2012	André Godart, 82 ans
02/03/2012	Roger Auffret, 86 ans
11/03/2012	Hélène Régner veuve Gransard, 91 ans
12/03/2012	René Zimmermann, 91 ans
19/03/2012	Bernard Castille, 77 ans
19/03/2012	Mylène Maréchal épouse Aressi, 50 ans

Juin	Manifestation	Organisateur	Lieu
22	Concert chœur orthodoxe bulgare	Festival d'Auvers/Oise	<i>Eglise Saint-Martin</i>
23	Démonstration Majorettes	A.M.I.A	<i>Centre sportif</i>
23	Croisières	Office de Tourisme	<i>Quai de l'Oise</i>
24	Tournoi	Basket-club	<i>Centre sportif</i>
26	Barbecue d'été	A.V.F	<i>Stade Philippe Grante</i>
30	Fête du sport	Ville	<i>Stade – tennis-Plage – Base de voile</i>
3 et 1er juil.	1 ^{er} grand prix de modélisme	CATTIA	<i>Terrain avenue carrières de Cassan</i>
Juillet	Manifestation	Organisateur	Lieu
1^{er}	17 ^e Duels adamois	C.R.E.A.T.I.F	<i>Parc Manchez</i>
1^{er}	Croisières	Office de Tourisme	<i>Quai de l'Oise</i>
3	Visite jardins familiaux	H.A.P.I	<i>Rue de Villiers-Adam</i>
6	Soirée jeux adultes	Pirouette	<i>Ludothèque</i>
7	Croisières	Office de Tourisme	<i>Quai de l'Oise</i>
13	Feu d'artifice	Ville	<i>Etangs de la Garenne</i>
15	Croisières	Office de Tourisme	<i>Quai de l'Oise</i>
21	Croisières	Office de Tourisme	<i>Quai de l'Oise</i>
29	Croisières	Office de Tourisme	<i>Quai de l'Oise</i>
Août	Manifestation	Organisateur	Lieu
5	Croisières	Office de Tourisme	<i>Quai de l'Oise</i>
11	Croisières	Office de Tourisme	<i>Quai de l'Oise</i>
19	Croisières	Office de Tourisme	<i>Quai de l'Oise</i>
25	Croisières	Office de Tourisme	<i>Quai de l'Oise</i>
30	Anniversaire de la libération	U.N.C	<i>Carrefour des Alliés de L'Isle-Adam</i>
Septembre	Manifestation	Organisateur	Lieu
2	Croisières	Office de Tourisme	<i>Quai de l'Oise</i>
7	Soirée jeux adultes	Pirouette	<i>Ludothèque</i>
8	Croisières	Office de Tourisme	<i>Quai de l'Oise</i>
8	Forum des associations	Ville	<i>Centre sportif</i>
9	Marché de l'Art	Ville	<i>Jardins du Castelse</i>
15	Nutrichallenge	Ville	<i>Départ stade Philippe Grante</i>
15 et 16	Journées du Patrimoine		<i>Musée – O.T – Château Conti Villa de l'écluse – Espace Magallon</i>
15 et 16	Audition d'Orgue	A.A.O.I.A.	<i>Eglise Saint-Martin</i>
Du 15 au 30	Salon de l'Artistique	Artistique	<i>Château Conti</i>
16	Croisières	Office de Tourisme	<i>Quai de l'Oise</i>
18	Evasion musicale	H.A.P.I.	<i>Restaurant le "8"</i>
Du 16 au 23	3 ^e Festival d'aquarelle	Prisme et Nuances	<i>Espace Magallon</i>
22	Découverte du yoga Nidra	ARBIA	<i>Maison de la Faisanderie</i>
22	2 ^e Trophée de Golf	V.I.A. Golf	<i>Golf des Vanneaux</i>
22	Croisières	Office de Tourisme	<i>Quai de l'Oise</i>
Du 24 au 28	Bourse aux vêtements	A.F.I.A.P.	<i>Maison de L'Isle-Adam</i>
25	Croisières	Office de Tourisme	<i>Quai de l'Oise</i>
30	Croisières	Office de Tourisme	<i>Quai de l'Oise</i>
Octobre	Manifestation	Organisateur	Lieu
5	Soirées jeux adultes	Pirouette	<i>Ludothèque - Garenne</i>
6 et 7	Foire horticole		<i>Parc Manchez</i>
7	Brocante des enfants	A.V.F.	<i>Cour école Balzac</i>
7	Croisières	Office de Tourisme	<i>Quai de l'Oise</i>
Du 12 au 14	Comédie musicale	C.S.L.	<i>Maison de l'Isle-Adam</i>
13	Championnat d'orthographe	Ville	<i>Amphithéâtre de Fragonard</i>
13	Croisières	Office de Tourisme	<i>Quai de l'Oise</i>
13 et 14	10 ^e festi'Val d'Oise du court	A.C.I.E.L.S.	<i>Cinéma le Conti</i>
14	Course nature	I.A.A.C.	<i>départ route de Bonshommes</i>
16	Danses et chants	H.A.P.I	<i>Espace Magallon</i>
Du 19 au 21	Comédie musicale	C.S.L.	<i>Maison de L'Isle-Adam</i>
20 et 21	4 ^e rencontre AMHE	C.R.E.A.T.I.F	<i>Centre sportif</i>
21	Croisières	Office de Tourisme	<i>Quai de l'Oise</i>
Du 26 au 28	Comédie musicale	C.S.L.	<i>Maison de L'Isle-Adam</i>
27	Croisières	Office de Tourisme	<i>Quai de l'Oise</i>
Du 31 au 6 nov.	Bourse aux jouets et matériel de puériculture	Pirouette	<i>Centre sportif</i>



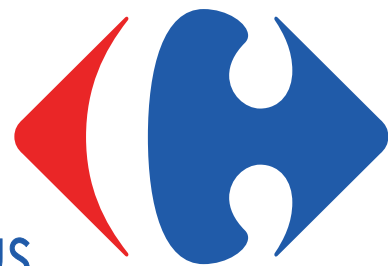
Pour réduire les effets du calcaire sur vos équipements, la ville de l'Isle-Adam a investi pour vous dans une solution de décarbonatation, vous évitant ainsi d'avoir à utiliser des produits anti-calcaire.

 **N°Azur 0 810 386 386**



DES IDÉES NEUVES POUR L'EAU

Carrefour



Les prix bas, la confiance en plus

Centre commercial le Grand Val
Zac du pont des rayons RN 322
95290 L'Isle-Adam
Tél : 08.25.34.20.22

Ouverture Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et
Samedi de **9h à 21h**. Le Vendredi de **9h à 22h**.

Carrefour L'Isle-Adam, c'est aussi :

